



Ath, le 4 septembre 2009

AVIS Pommes de terre 18

Penser au défanage, renouvellement de la protection fongicide pour le 8 septembre

Observations sur le terrain

1. Confirmation des observations reprises dans l'avis 17.
2. Les parcelles de Bintje sont généralement en sénescence, les variétés mi-tardives restent encore en végétation active.
3. Aucun cas nouveau de mildiou n'est repéré.

Mildiou : le modèle 'carah' (Ce modèle, dérivé du 'Guntz et Divoux', se base sur des observations météorologiques).

1. Les parcelles de variétés très sensibles à moyennement sensibles au mildiou sont sous la protection fongicide recommandée via l'avis pommes de terre 17. Les variétés peu sensibles à très peu sensibles n'ont plus de protection fongicide récente.
2. Des infections légères ont été repérées à Warneton, Ath et Chimay le 28 août. Leur incubation s'est terminée (éclosion des taches) le 3 septembre. Des infections se développent depuis le 1^{er} septembre (toutes stations). Elles pourront terminer leur incubation à partir du 7 septembre.
3. Les précipitations du 3 septembre permettent des infections de mildiou qui pourront terminer leur incubation, au plus tôt, à partir du 8 septembre (date à confirmer ultérieurement). Ces infections succèdent à celles décrites au point 2 et leur synchronisation parfaite est de nature à permettre une relance des risques de développement du mildiou.

L'avis

1. Pour toutes les variétés, pour les parcelles encore en végétation, renouveler la protection fongicide avec un produit de type 2 pour le 8 septembre inclus (date à confirmer via le répondeur et les messages courriel).
2. Après l'arrivée de précipitations, nous pouvons, sans crainte et sans restriction de choix de produits ou de techniques, défaner mécaniquement ou chimiquement les parcelles arrivées à maturité technique. Voir la 'liste des produits phytopharmaceutiques en pommes de terre de consommation', page 9 et la Newsletter 0909. En cas de culture contractée, la décision de défaner sera idéalement concertée avec l'acheteur.

Permanence – messagerie – courriel : La *permanence du lundi* est à votre disposition de 9h à 15 h. Consultez régulièrement la messagerie vocale ou votre courriel.

Pour l'équipe, C. Ducattillon